

Fiche de Versification française

Définition de la versification française

La versification est l'ensemble des règles et habitudes qui régissent la forme la plus ancienne de l'art littéraire.

Le Romantisme, puis les autres écoles poétiques du XIXe siècle et du XXe, croyant se « libérer » des règles très rigides qu'on avait imposées à la versification au XVIIe siècle, permirent plutôt à la poésie de se fonder aussi sur le respect de nouveaux systèmes de règles (graphiques, grammaticaux, etc.) qui lui ouvrent des possibilités inexplorées.

Le compte des syllabes dans les vers

La versification française est **syllabique**, c'est-à-dire qu'elle est fondée, comme l'indique son nom, sur le **nombre des syllabes**.

Elle diffère de la versification **métrique**, qui repose sur la **quantité des syllabes longues et brèves** (vers grecs et latins), et de la versification **rythmique**, qui dépend de la **place des syllabes accentuées ou atones** (vers anglais ou allemands).

Le nombre des syllabes du vers est le plus souvent, du dix-septième siècle jusqu'à la fin du dix-neuvième, un nombre pair : douze, dix, huit, six, quatre, deux. Les vers impairs de sept, de cinq, de trois syllabes, et même d'une syllabe, ont cependant été parfois utilisés à toutes les époques littéraires. Les vers impairs de treize, de onze, de neuf syllabes, il faut les chercher dans la poésie de la fin du XIXe siècle (chez Verlaine par exemple).

Deux difficultés arrêtent et trompent parfois les débutants dans le compte des syllabes. Ces difficultés portent sur l'e caduc et sur la diphtongue.

L'e caduc

- Que ce soit à la fin ou dans le corps des mots, l'**e caduc** compte toujours comme syllabe, **quand il est placé entre deux consonnes** :

Chaque fleur s'évapore ainsi qu'un encensoir. (Baudelaire)

- Il s'élide (il disparaît de la prononciation) devant un mot commençant par une voyelle ou un h muet :

J'offre ma coupe vide où souffre un monstre d'or ! (Mallarmé).

Ce vers se prononce et se compte comme s'il y avait : J'offre ma coupe **vid'** où **souffr'** un monstre d'or

- L'**e caduc**, même suivi des consonnes **s**, **nt**, ne compte pas à la fin du vers :

Et qui pour tes grandes yeux tout aussitôt moururent. (Aragon)

Tremble de s'exhaler le faux orgueil des hommes (Mallarmé).

Diérèses et synérèses

Quand plusieurs voyelles se suivent dans un mot et forment ou non diphtongue, il est essentiel de savoir si elles forment une ou deux syllabes, car la régularité et la diction du poème en dépend.

La prononciation en deux syllabes de deux voyelles contiguës s'appelle **diérèse** ; la prononciation en une syllabe de deux voyelles contiguës s'appelle **synérèse**.

Cette distinction peut être justifiée par l'étymologie latine.

La césure

On appelle ainsi une coupe, un repos placé dans un vers nécessairement après une syllabe accentuée. Dans l'alexandrin ou vers de douze syllabes, on doit, en principe, observer un repos au milieu du vers, c'est-à-dire entre la sixième et la septième syllabe. Chaque moitié du vers se nomme **hémistiche** :

La fille de Minos | et de Pasiphaé. (Racine)

Dans ce vers comme dans presque tous les vers, le repos de la césure est faible, et n'est marqué par aucune ponctuation, mais il n'en est pas moins sensible, grâce à l'accent qui porte sur la dernière syllabe du mot **Minos**.

L'alexandrin classique a donc deux accents fixes (sur la sixième et la douzième syllabe), mais il en a d'autres qui sont mobiles, et qui partagent le plus souvent chaque hémistiche en deux parties.

D'après cela, on peut établir cette règle que tout alexandrin a quatre accents : les deux premiers fixes, ceux de la césure et de la rime ; les deux autres mobiles et tombant, selon que le veut l'harmonie, sur telle ou telle syllabe dont ils accentueront l'effet :

Le jour n'est pas plus PUR que le fond de mon CŒUR. (Racine)

Oui, je te loue ô CIEL de ta persévérance. (Racine)

Voici les césures que l'on trouve dans les autres mètres :

- La césure du vers de *onze syllabes* (ou **hendécasyllabe**) se place habituellement après la cinquième syllabe :

Les sylves légers s'en vont dans la nuit brune. (Banville)

- La césure du vers de *dix syllabes* ou **décasyllabe** se place soit après la quatrième syllabe :

Tout va sous terre et rentre dans le jeu (Valéry),

soit après la cinquième syllabe :

La vierge mignonne endort en chantant

Son petit Jésus sur la paille fraîche.

Elle respandit au fond de la crèche,

Comme un grand lis d'or au bord d'un étang. (Vicaire)

Au-dessous du vers de dix syllabes, les vers n'ont plus de césure fixe, mais seulement des accents mobiles.

Le hiatus

Le hiatus est le choc de deux voyelles, l'une finale, l'autre initiale. Ce choc est surtout désagréable lorsqu'une voyelle se rencontre avec elle-même, comme dans « il alla à Amiens » ; on l'évite, pour cette raison, en poésie et même dans la prose.

Le hiatus est proscrit à compter du 17^{ème} siècle.

On ne considère pas comme hiatus la rencontre d'une voyelle avec un mot commençant par un h aspiré, et l'on peut par conséquent dire la hache, le holà, au hasard.

L'enjambement et le rejet

L'**enjambement** se produit lorsqu'une partie de phrase, de faible étendue (trois mots environ), est placée à la fin d'un vers mais se rattache à la phrase dont l'essentiel est contenu dans le vers suivant :

Gloire à Sémiramis la fatale ! **Elle mit**

Sur ses palais nos fleurs sans nombre où l'air frémit (Voltaire).

Le **rejet** se produit lorsqu'une partie de phrase, de faible étendue (trois mots environ), est placée au début d'un vers mais se rattache à la phrase dont l'essentiel est contenu dans le vers précédent :

Voici, en guise d'exemple les célèbres rejets de l'**Aveugle** d'André Chénier :

C'est ainsi qu'achevait l'aveugle en soupirant,
Et près des bois marchait, faible, et sur une pierre
S'asseyait. Trois pasteurs, enfants de cette terre,
Le suivaient, accourus aux abois turbulents
Des molosses, gardiens de leurs troupeaux bêlants.

Les Romantiques s'emparèrent de ces processus, et Victor Hugo écrit dans **Hernani** :

Serait-ce déjà lui ? c'est bien à l'escalier
Dérobé.

Il écrit de même :

Dans mon ailée habite un cordier patriarche,
Vieux qui fait bruyamment tourner sa roue, et marche
À reculons, son chanvre autour des reins tordu. (Lettre.)

Musset écrit aussi :

Le spectacle fini. La charmante inconnue
Se leva ; le cou blanc, l'épaule demi-nue
Se voilèrent ; la main rentra dans le manchon.
Et, lorsque je la vis au seuil de sa maison
S'enfuir, je m'aperçus que je l'avais suivie.
(*La Soirée perdue*)

On trouve dans Baudelaire :

Trois mille six cents fois par heure, **la Seconde**
Chuchote : Souviens-toi !...

Et Mallarmé dit :

De l'éternel azur la sereine ironie
Accable, belle indolemment comme les fleurs...

Ces enjambements ou rejets disloquent le vers mais on voit que les mots en rejet par exemple sont précisément les plus expressifs et ceux qui doivent être mis en valeur par l'action qu'ils expriment. Mais lorsque Musset s'amuse à écrire dans *Les Marrons du feu* :

Si c'est alors qu'on peut la laisser, comme un vieux
Soulier

il recherchait surtout un effet comique.

La rime

La rime est le retour, à la fin de deux ou plusieurs vers, de syllabes comportant au moins une voyelle identique comme dernier son prononcé.

Il y a deux sortes de rimes : la **féminine** et la **masculine**

- Une rime est dite **féminine** quand la dernière syllabe accentuée est suivie d'une syllabe comportant un **e caduc** ou comporte elle-même un **e caduc**.

Elle est **masculine** dans le cas contraire, quand le vers se termine avec une syllabe ne comportant pas d'**e caduc**. Il est priori obligatoire de faire alterner rimes masculines et rimes féminines. La rime n'a donc aucun rapport avec le genre grammatical des mots : **arbre** et **marbre** sont féminins pour la rime, tandis que **beauté** et **fierté** sont masculins.

Il est interdit de faire rimer une syllabe masculine avec une syllabe féminine.

Pour être **riche**, la rime exige la présence de trois sons identiques, ceux de la voyelle et des deux consonnes qui l'entourent : **éternel** et **solennel** forment une rime riche.

La rime **suffisante** repose sur la présence de deux sons identiques : ceux de la voyelle et de la consonne qui la suit : **téméraire**, **faire** composent une rime suffisante.

La rime est dite **pauvre** quand elle repose, quant à elle, sur la présence d'un seul son final prononcé identique : **défi**, **ami** ou **dénie et crie**.

La disposition des rimes

Dans la versification classique, il est de règle de faire alterner les rimes masculines et les rimes féminines.

On admet quatre façons d'agencer les rimes :

1- Les **rimes plates**, ainsi nommées quand les rimes masculines et féminines alternent deux à deux :

Oui. Je viens dans son temple adorer l'Éternel ;
Je viens. Selon l'usage antique et solennel,
Célébrer avec vous la fameuse journée
Où sur le mont Sina la loi nous fut donnée. (Racine)

2 - Les **rimes croisées**, ou celles qui alternent une à une :

Comme je descendais des Fleuves impassibles
Je ne me sentis plus guidé par les haleurs :
Des Peaux-Rouges criards les avaient pris pour cibles
Les ayant cloués nus aux poteaux de couleurs. (Rimbaud)

3 - Les **rimes embrassées**, ou celles où deux rimes d'une espèce sont enfermées dans deux rimes d'une autre espèce :

Heureux ceux qui sont morts pour la terre charnelle
Mais pourvu que ce fût dans une juste guerre.
Heureux ceux qui sont morts pour quatre coins de terre.
Heureux ceux qui sont morts d'une mort solennelle. (Péguy)

Les différentes mesures de vers

Les différentes mesures de vers n'ont pas connu toujours le même succès au cours de l'histoire de la poésie française : les vers de mesure paire (6, 8, 10, 12 syllabes) ont été à peu près les seuls employés jusqu'aux révolutions poétiques du XIXe siècle.

- Le vers le plus long de la poésie classique française est le vers de douze syllabes ou **alexandrin**, ainsi nommé à cause du *Roman d'Alexandre*, poème composé au XIIe siècle, en vers de ce genre. On peut aussi l'appeler dodécasyllabe.

- Il y a le vers de *onze syllabes* (ou **hendécasyllabe**) :

Les sylves légers s'en vont dans la nuit brune. (Banville)

- Le vers de *dix syllabes* (ou **décasyllabe**) :

Tout va sous terre et rentre dans le jeu (Valéry),

Le décasyllabe est sans doute le vers qui a eu le rôle littéraire le plus considérable. C'est le vers de *la Chanson de Roland* ; c'est, avec quelques transformations, le vers de Dante, de Pétrarque, de l'Arioste, du Tasse. d'Alfieri. de Leopardi ; celui de Camoens ; celui de Chaucer. de Spenser, de Shakespeare, de Milton, de Pope, de Byron. de Shelley. de Tennyson ; celui de Lessing, de Goethe et de Schiller.

- Le vers de *neuf syllabes* (ou **ennéasyllabe**) :

Tournez, tournez, bons chevaux de bois. (Verlaine)

- Le vers de *huit syllabes* (ou **octosyllabe**) :

L'amour est mort j'en suis tremblant
J'adore de belles idoles
Les souvenirs lui ressemblant
Comme la femme de Mausole

Je reste fidèle et dolent. (Apollinaire)

- Le vers de *sept syllabes* (ou **heptasyllabe**)

Marquise, si mon visage
A quelques traits un peu vieux,
Souvenez-vous qu'a mon âge
Vous ne vaudrez guère mieux. (Corneille)

- Le vers de *six syllabes* (ou **hexasyllabe**) :

L'arbre, libre volière,
Est plein d'heureuses voix ;
Dans les pousses du lierre
Le chevreau fait son choix. (Hugo)

- Le vers de *cinq syllabes* (ou **pentasyllabe**) :

Le soir qui s'épanche
D'en haut sur les prés
Du coteau qui penche
Descend par degrés ;
Sur le vert plus sombre,
Chaque arbre à son tour
Couche sa grande ombre
À la fin du jour. (Lamartine)

Les strophes

La **strophe**, dite aussi *stance*, est la division régulière d'un poème, comprenant un certain nombre de vers soumis à un rythme déterminé. On en distingue plusieurs sortes.

- La strophe de *deux vers*, ou **distique**, composée de deux vers à rime plate, forme un sens complet. Voici le début des *Géorgiques chrétiennes* de Francis Jammes, poème en sept chants, tout entier écrit en distiques :

Des anges moissonnaient à l'heure où bout la ruche.
On voyait sous un arbre et dans l'herbe leur cruche.

On eût dit que le ciel aspirait de l'amour
Au-dessus des épis débordant le labour.

De temps en temps l'un de ces anges touchait terre
Et buvait à la cruche une gorgée d'eau claire.

On désigne sous le nom **d'iambes** des vers, d'inspiration généralement satirique, constitués par la succession constante, à rimes croisées, d'un dodécasyllabe et d'un octosyllabe :

Vienne, vienne la mort ! Que la mort me délivre !
Ainsi donc mon cœur abattu
Cède au poids de ses maux ? Non, non. Puissé-je vivre !
Ma vie importe à la vertu. (Chénier)

- La strophe de *trois vers*, ou **tercet**, est le rythme qu'a employé Dante dans la *Divine Comédie*, et qu'on appelle *terza rima* (*a b a, b c b, c d c*, etc.) :

O fatigue de vivre ! encore une journée
Qui recommence ! Encore une étape à fournir !
Cette route ne sera jamais terminée !

Le passé me prédit quel sera l'avenir.
L'aube amenant midi, midi le crépuscule,
Dans l'aube blanche, on voit déjà le ciel jaunir.

Marcher, toujours marcher vers, un but qui recule,
Le poursuivre, en sachant qu'on n'y doit pas toucher.
Quel supplice, à la fois atroce et ridicule !

Mais songe aux pieds des morts, las de ne plus marcher. (Richepin)

- La strophe de *quatre vers (quatrain)* est la strophe qui admet le plus de combinaisons, et on la fait avec des vers de toute longueur :

J'ai longtemps habité sous de vastes portiques
Que les soleils marins teignaient de mille feux
Et que leurs grands piliers, droits et majestueux,
Rendaient pareils, le soir, aux grottes basaltiques. (Baudelaire)

- La strophe de *cinq vers (quintile)* est faite au moyen d'une rime redoublée :

Hélas ! que j'en ai vu mourir de jeunes filles !
C'est le destin : il faut une proie au trépas,
il faut que l'herbe tombe au tranchant des faucilles ;
Il faut que dans le bal les folâtres quadrilles
Foulent des roses sous leurs pas. (Hugo)

- La strophe de *six vers (sizain)* peut se présenter ainsi :

Ce toit tranquille, où marchent des colombes,
Entre les pins palpite, entre les tombes ;
Midi le juste y compose de feux
La mer, la mer toujours recommencée !
O récompense après une pensée
Qu'un long regard sur le calme des dieux ! (Valéry)

Douze vers est une limite qui, dans le poème classique, n'est pas ordinairement dépassée ; car au-delà, il n'est pas aisé de constituer une période rythmique. Toutefois, on trouve chez Ronsard des strophes de quatorze, quinze, seize, dix-huit, dix-neuf et vingt vers. André Chénier a employé la strophe de dix-neuf vers.

Les poèmes à forme fixe ou les formes fixes

Une partie des poèmes à forme fixe ne sont guère aujourd'hui que des curiosités littéraires. Pour mémoire, citons le lai, le virelai, traités au Moyen Age par Guillaume de Machault, Christine de Pisan, Froissart. (Il ne faut pas confondre le lai lyrique, ordinairement composé de douze couplets symétriques deux à deux, avec le lai narratif de Marie de France, courte composition en octosyllabes à rimes plates inspirée des légendes arthuriennes.) Le rondel, fort en honneur au Moyen Age, est encore, mais rarement, employé.

Le sonnet a été la forme fixe la plus populaire parmi les poètes et le pantoum (importé de la littérature malaise au XIX^{ème} siècle) a permis la production d'un grand poème (celui de Baudelaire). Le XX^{ème} siècle est de plus en plus curieux de formes nées dans des littératures non occidentales comme le haïku ou la qasida.

Le sonnet

Le sonnet est d'origine italienne, et Pétrarque le mit en honneur en son pays. C'est un poème de quatorze vers, formé de deux quatrains et de deux tercets. Les huit vers des quatrains sont construits sur deux rimes, et les deux quatrains doivent être semblables de disposition, et présenter chacun à l'intérieur deux rimes plates. Les deux premiers vers du premier tercet riment ensemble. Le troisième vers du premier tercet rime avec le second vers du deuxième tercet, et le premier vers du deuxième tercet rime avec le vers final.

On ne trouve pas de sonnet en France avant le XVI^{ème} siècle, durant lequel Ronsard, Du Bellay et tous les poètes le cultivèrent avec ardeur. Le XVII^{ème} siècle s'engoua du sonnet, et Boileau put écrire : « Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème. »